



Conseil économique et social

Distr. générale
4 décembre 2001
Français
Original: anglais

Commission de statistique

Trente-troisième session

5-8 mars 2002

Point 7 h) de l'ordre du jour provisoire*

Activités non classées par domaine :

**diffusion des statistiques par la Division
de statistique de l'ONU**

Diffusion des statistiques par la Division de statistique de l'ONU

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Le présent rapport a été établi comme suite à une demande formulée par la Commission de statistique à sa trente-deuxième session**.

Les règles de diffusion des publications des Nations Unies (y compris les publications électroniques et ce qui est publié sur l'Internet) sont définies par le Comité des publications de l'ONU, lequel approuve aussi le programme biennal de publications sur la base des mandats établis par les organes intergouvernementaux. Parmi ceux-ci, les organes qui ont débattu des questions de diffusion, notamment les comités du budget et du programme, le Comité de l'information et le Comité des conférences, ont souligné de manière répétée qu'il importait d'assurer que les publications des Nations Unies fussent guidées par un souci d'économie, de qualité, de pertinence et de récupération des coûts. La plupart des publications de statistiques de la Division découlent de mandats que lui a confiés la Commission de statistique dans les années 40 et 50. Ces mandats ont été périodiquement réexaminés par la Commission et évalués par les groupes d'utilisateurs pour veiller à ce qu'ils restent d'actualité.

* E/CN.3/2002/1.

** *Documents officiels du Conseil économique et social, 2001, Supplément No 4 (E/2001/24), chap. I, sect. A.*



La politique officielle est de distribuer gratuitement les publications aux missions permanentes des États Membres de l'Organisation des Nations Unies, aux bibliothèques des Nations Unies et aux bibliothèques dépositaires des publications des Nations Unies ainsi qu'aux partenaires de la Division de statistique dans le cadre du système statistique mondial, c'est-à-dire les services statistiques nationaux et internationaux. La vente des publications relève de la Section de la vente et de la commercialisation de la Division des publications du Secrétariat. Les publications de statistiques de la Division de statistique sont celles qui rapportent le plus à la Section, représentant plus d'un tiers des recettes brutes de l'ONU provenant de la vente des publications du Secrétariat.

La Division de statistique a été à l'avant-garde au sein du Secrétariat pour ce qui est de la production de publications sous forme de CD-ROM et s'efforce sans cesse d'accroître les domaines qu'ils couvrent. De même, la Division a développé activement la diffusion de statistiques sur son site Internet, mais du fait que l'Internet connaît encore une évolution technique rapide et que ses usagers ont des attentes totalement différentes en matière de prix et de facilité d'accès, ni l'Organisation, ni la Division ne sont encore parvenues à un consensus clair quant à la politique à suivre en matière de prix.

Les questions soumises à l'examen de la Commission figurent au paragraphe 37.

Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Responsabilité en matière de règles de diffusion.....	1–8	4
A. Comité des publications	1–3	4
B. Mandats relatifs aux publications périodiques.....	4–8	4
II. Publications de la Division de statistique en 2000-2001.....	9–17	5
A. Distribution gratuite de publications imprimées et de CD-ROM.....	10–13	6
B. Ventes de CD-ROM.....	14	6
C. Services des ventes et de la commercialisation.....	15–17	6
III. Politique des prix.....	18–24	7
A. Publications imprimées.....	18–19	7
B. CD-ROM et bases de données.....	20	7
C. Données publiées sur l'Internet.....	21–24	7
IV. Suivi des usagers.....	25–34	7
A. Ventes des publications et chiffres d'affaires.....	29	8
B. Sites Internet et pages consultées.....	30–34	8
V. Multilinguisme.....	35–36	9
VI. Points à examiner.....	37	9
Annexes		
I. Instructions administratives concernant les publications.....		10
II. Recueils de statistiques établis et publiés par la Division de statistique en 2000-2001.....		11
III. Statistiques et autres sources sur l'Internet (nombre de consultations sur un mois).....		13

I. Responsabilité en matière de règles de diffusion

A. Comité des publications

1. La diffusion des publications de la Division de statistique de l'ONU, y compris les CD-ROM et les données publiées sur l'Internet, est régie par les règles établies en matière de publications pour l'ensemble du Secrétariat de l'ONU. Celles-ci sont fixées par le Comité des publications, lequel est constitué de représentants des principaux départements auteurs, à savoir le Département des affaires économiques et sociales, dont la Division de statistique fait partie, le Département de l'information, le Département des services de conférence, le Département de l'administration et de la gestion et le Bureau des affaires juridiques.

2. Le mandat du Comité est d'établir le programme biennal de publications de l'Organisation et d'en contrôler l'exécution, de prévoir les allocations budgétaires pour les publications externes ainsi que pour la reproduction interne et de déterminer la politique de l'Organisation sur des questions telles que les droits d'auteur, la diffusion des publications, l'indication des noms d'auteurs, l'octroi à des éditeurs extérieurs de l'autorisation de reproduire des documents de l'Organisation, y compris sous forme de traductions, l'utilisation de l'emblème des Nations Unies et la désignation des bibliothèques depositaires des publications des Nations Unies. Le Comité se réunit de temps à autre selon qu'il est besoin de prendre des décisions importantes en matière de politiques à suivre et pour approuver les rapports et recommandations relatifs au programme biennal de publications, aux bibliothèques depositaires et à la Section de la vente et de la commercialisation, etc. Depuis décembre 1992, le secrétariat du Comité se trouve au sein du Département de l'information.

3. Les tâches administratives et de direction du Comité sont déléguées à son comité de travail, lequel se réunit tous les mois. Celui-ci est présidé par le Directeur de la Division de la Bibliothèque et des publications du Département de l'information. Un groupe de travail chargé des questions liées à l'Internet a été établi; il rend compte également au Comité des publications et il est présidé par le Directeur de la Section de la technologie de l'information au sein du Département de l'information. Ce groupe de travail a

pour mandat de coordonner les sites Internet et les pages d'accueil du Secrétariat de l'ONU (voir ST/AI/2002/5). Comme il vient seulement d'être établi, il reste encore à en définir les fonctions et responsabilités pratiques.

B. Mandats relatifs aux publications périodiques

4. Les mandats d'ordre intergouvernemental pour la diffusion de statistiques sont fixés par la Commission de statistique et couvrent les publications périodiques imprimées, les bases de données sur CD-ROM et l'Internet. Ces mandats sont actuellement réexaminés tous les deux ans dans le cadre de l'examen du programme de travail de la Division de statistique. Cette pratique a été citée dans un rapport sur les règles à suivre en matière de publications que le Secrétaire général a fait à la Cinquième Commission (budgétaire) de l'Assemblée générale en 1993 comme une méthode qui « pourrait utilement servir de modèle pour d'autres organes » (voir A/C.5/48/10, par. 14). Il est aujourd'hui recommandé aux autres commissions techniques de suivre cette pratique dans le cadre de la préparation de leur budget et programme de publication.

5. Le mandat général original de la Commission de statistique en matière de compilation et de diffusion de statistiques économiques est le suivant :

Publication des statistiques

6. Des publications internationales, régulières ou occasionnelles, relatives à la statistique seront une conséquence normale et utile du rassemblement et de l'analyse de statistiques auprès des gouvernements membres, des institutions spécialisées et d'autres sources pour les divers organes, départements et divisions des Nations Unies (voir rapport de la Commission de statistique sur sa première session (nucléaire), (E/39), par. 33 et 41).

7. Les mandats concernant certaines publications périodiques sont les suivants :

a) *Bulletin mensuel de statistiques, Annuaire statistique* et annuaires des statistiques industrielles, des statistiques du commerce et des statistiques de l'énergie : ces publications étaient antérieurement élaborées et publiées par la Société des Nations. À sa première session (nucléaire), la Commission a recommandé que des mesures soient prises sans délai

en vue de maintenir la précieuse activité statistique des sections économique, financière et de transit de la Société des Nations, ainsi que d'autres activités statistiques assumées sous les auspices de la Société des Nations (voir E/39, par. 5). La Commission a ajouté, en ce qui concerne la recommandation de maintien par la Division d'un centre international de statistique, que le but poursuivi sera bien plus de rendre accessibles d'une façon générale les statistiques non confidentielles concernant les affaires internationales, que de créer un service ordinaire bureaucratique de documentation internationale (voir E/39, par. 41). Cette recommandation a été acceptée par l'Assemblée générale dans sa résolution du 12 février 1946 sur le transfert de certaines fonctions et activités et de certains avoirs de la Société des Nations (voir A/64, p. 35) et par le Conseil économique et social dans sa résolution 23(III) du 2 octobre 1946;

b) *Annuaire démographique et Population and Vital Statistics Report* : En 1948, la Commission de statistique a recommandé que des données démographiques relatives aux différents pays du monde soient réunies et publiées par les soins de l'Organisation des Nations Unies (voir E/264, par. 43);

c) Comptabilité nationale : La Commission a également recommandé en 1948 d'entreprendre sans retard la publication de renseignements relatifs aux revenus et aux dépenses de chaque nation afin d'obtenir des chiffres comparables pour un aussi grand nombre de pays que possible (voir E/264, par. 42);

d) *Recueil de statistiques de l'environnement* : publié pour la première fois en 1971 sous le titre « Recueil des statistiques des établissements humains ». En 1970, à sa seizième session, la Commission a approuvé l'inclusion dans le programme de travail de la Division de la publication des résultats des recensements démographiques et des recensements en matière d'habitation [voir E/4938, par. 114 (27)]. Comme suite à la résolution 34/114 de l'Assemblée générale concernant la publication régulière d'un rapport sur la situation des établissements humains dans le monde et à l'approbation donnée par la Commission de statistique à sa vingt et unième session (voir E/1981/12, par. 116), le champ couvert par le Recueil a été élargi;

e) *World Statistics Pocketbook* : Lancé comme suite à la résolution 2626 (XXV) de l'Assemblée générale sur la deuxième Décennie internationale du

développement, ce « pocketbook » vise à satisfaire la demande formulée dans la résolution pour que soient fournies des données statistiques nationales de base pour sensibiliser davantage le public international aux efforts de développement des pays;

f) *Bilans énergétiques et profils du secteur de l'électricité* : La parution régulière de cette nouvelle publication a été approuvée par la Commission de statistique à sa vingtième session (1979), sur la base des recommandations du Groupe d'experts sur la classification et la mesure dans le domaine des statistiques de l'énergie [voir E/1979, par. 15 et 23 a)]. Cette recommandation a été reprise par le Conseil économique et social dans sa résolution 1981/2, intitulée Statistiques internationales de l'énergie.

8. Comme suite aux recommandations formulées par le Corps commun d'inspection dans son rapport sur les publications périodiques de l'Organisation des Nations Unies (JIU/REP/71/8), le Conseil économique et social, dans sa résolution 1713 (LIII) a souligné la nécessité de poursuivre la publication du *Bulletin mensuel de statistique* et de l'*Annuaire statistique* sous leur forme existante, ainsi que l'avait recommandé à sa quatrième session le Groupe de travail sur les programmes internationaux de statistique et la coordination de la Commission de statistique. Celle-ci, à sa dix-septième session (1972), a appuyé les recommandations du Groupe de travail et réaffirmé l'importance des publications de statistiques dans le programme de travail du Bureau de statistique (E/5236, par. 173 et 180).

II. Publications de la Division de statistique en 2000-2001

9. La liste des publications imprimées et électroniques et des pages d'accueil sur l'Internet de la Division de statistique parues en 2000-2001 pour la diffusion de statistiques figure aux annexes II et III. Toutes ces publications sont inscrites au Programme de publications biennal approuvé par le Comité des publications; les règles de diffusion ci-après leur sont applicables.

A. Distribution gratuite de publications imprimées et de CD-ROM

10. Conformément aux règles de diffusion établies, toutes les publications imprimées de la Division de statistique sont diffusées gratuitement par l'Organisation aux missions permanentes des États Membres à New York, aux bibliothèques des institutions spécialisées et aux centres des Nations Unies ainsi qu'aux bibliothèques dépositaires des publications des Nations Unies, ce qui représente une distribution d'environ 600 exemplaires. En outre, la Division distribue ses publications gratuitement par courrier à ses partenaires nationaux et internationaux participant à la collecte internationale de données. Tous les autres services des Nations Unies peuvent obtenir sur demande, gratuitement, au cas par cas, un seul exemplaire de certaines publications.

11. En partie en réaction aux critiques sévères formulées par le public et les médias dans les années 80 en ce qui concerne le nombre et la pertinence des publications des Nations Unies, le Comité de l'information et le Comité des conférences de l'Assemblée générale ont insisté pour que la distribution gratuite soit limitée de manière à satisfaire les besoins officiels légitimes au niveau de l'exécution, tout en préservant la possibilité de réaliser des recettes par la vente des publications. L'objectif devait être d'augmenter au maximum les ventes et de tout faire pour réduire les distributions doubles ou multiples de documents.

12. En principe, par conséquent, la distribution gratuite est limitée aux destinataires mentionnés plus haut, à laquelle s'ajoutent les exemplaires de travail fournis aux départements auteurs. Les exemplaires destinés aux conférences, à la formation et aux demandes d'exemplaires multiples du même ordre doivent être imprimés en utilisant des crédits supplémentaires pour en couvrir le coût. De ce fait, la Division de statistique demande généralement 200 exemplaires de chaque publication pour son propre usage, en sus de sa liste de publipostage. Les réimpressions de publications sont faites, le cas échéant, sur la base d'un paiement par l'utilisateur.

13. La plupart des CD-ROM produits par la Division sont distribués gratuitement aux bibliothèques et aux principaux centres de référence du système des Nations Unies ainsi qu'aux services statistiques nationaux et internationaux. Ils sont également fournis gratuitement

sur demande à tout service du système des Nations Unies et aux missions auprès de l'Organisation.

B. Ventes de CD-ROM

14. La Division de statistique a été l'une des premières entités du Secrétariat à produire des CD-ROM destinés à la vente. Elle publie ainsi depuis plusieurs années l'*Annuaire statistique* et la *Base de données de statistiques et d'indicateurs sur les femmes*, le *Trade Analysis System, Five-year Time Series* (produit conjointement avec le Centre du commerce international) et, depuis peu, le *Supplément historique de l'Annuaire démographique*. Ces CD-ROM ont été produits en utilisant un logiciel d'interface mis au point par ou avec la Division de statistique. Les ventes de CD-ROM ont été modestes, mais semblent augmenter d'année en année, se chiffrant aujourd'hui à des centaines d'exemplaires pour la plupart d'entre eux. La Section de la vente et de la commercialisation des publications des Nations Unies a financé une bonne partie de la mise au point de plusieurs de ces produits.

C. Services des ventes et de la commercialisation

15. La vente des publications relève de la Section de la vente et de la commercialisation des publications, qui doit en principe s'autofinancer. Elle coopère avec la Division de statistique pour la promotion des publications statistiques et dans les enquêtes menées auprès des utilisateurs.

16. Environ 36 % des recettes brutes de la vente de publications du Secrétariat des Nations Unies réalisées par la Section de la vente et de la commercialisation proviennent de publications de la Division de statistique (environ 1,8 million de dollars par an). Les publications qui rapportent le plus sont l'*Annuaire statistique*, le *Bulletin mensuel de statistique*, l'*Annuaire démographique* et (dans une moindre mesure) les divers autres annuaires de statistiques du commerce, de statistiques de l'énergie, de statistiques industrielles par produit et de comptabilité nationale.

17. La grande majorité des ventes sont le résultat de commandes permanentes émanant de bibliothèques d'Amérique du Nord et d'Europe occidentale, mais les commandes en provenance d'Asie ont sensiblement augmenté au cours des dernières années.

III. Politique des prix

A. Publications imprimées

18. Le *United Nations Finance Manual* stipule que l'opération de vente dans son ensemble doit se solder par un profit pour l'Organisation, à condition que cela ne porte pas atteinte à la diffusion de l'information.

19. Selon les dernières directives administratives relatives aux prix des publications des Nations Unies, ceux-ci ne sont plus exclusivement fondés sur les coûts d'impression, mais prennent en compte également d'autres coûts, tels que les coûts de commercialisation, de conception et de correction, ainsi que la conjoncture commerciale et industrielle et la qualité et le contenu des publications du point de vue de leur attrait pour le marché (voir ST/AI/189/Add.15/Rev.1).

B. CD-ROM et bases de données

20. La fixation des prix des CD-ROM a généralement suivi la même pratique. Il en va de même des bases de données et des extraits de données vendus directement par la Division de statistique, mais dans ce cas les recettes sont créditées au compte Recettes de la Division. La principale source de recettes à ce titre est constituée par les extraits tirés des statistiques du commerce par produit (COMTRADE) ou l'accès en ligne à Genève à cette même base de données. Les autres ventes de ce genre de la Division se font sur une base ad hoc. Ces bases de données ne sont pas fournies avec une interface utilisateur. L'Organisation conserve les droits d'auteur de ces bases de données et négocie l'autorisation de rediffuser les données qui en proviennent. Le prix normal pratiqué en l'occurrence est de cinq fois le prix d'achat. À ce jour, la pratique générale qui a été suivie est de ne pas accorder à des tiers la permission de diffuser ces données sur l'Internet.

C. Données publiées sur l'Internet

21. Les règles officielles de publication prévoient des consultations avec la Section de la vente chaque fois qu'il est envisagé de publier quoi que ce soit sur l'Internet, ceci afin de protéger les intérêts commerciaux de l'Organisation lorsqu'ils existent (voir ST/AI/189/Add.28 et ST/AI/2001/5).

22. La Section de la vente et de la commercialisation a fourni un appui financier important pour l'élaboration des CD-ROM et des publications sur l'Internet de la Division [*Bulletin mensuel de statistiques en ligne, Base de données commune UNSTATS* et *Population and Vital Statistics Report* (trimestriel)], si bien que l'on n'a pas essayé jusqu'à une date récente de créditer une partie des recettes correspondantes au compte Recettes de la Division. Toutefois, celle-ci a récemment passé, sous réserve de l'approbation de l'administration, un accord de partage des recettes provenant des abonnements à la *Base de données commune UNSTATS*.

23. Outre les bases de données à grande diffusion publiées sur l'Internet (*Bulletin mensuel de statistique en ligne, Base de données commune UNSTATS*), la Division publie gratuitement sur l'Internet plusieurs séries de données plus spécialisées, telles que les indicateurs sociaux et les populations des villes. Elle prévoit aussi de mettre à disposition gratuitement des extraits spécifiques de grandes bases de données, telles que les indicateurs du millénaire sous forme de profils de pays tirés d'*UNSTATS*.

24. On envisage également d'octroyer à un service commercial d'information une licence pour la publication sous forme imprimée de statistiques disponibles sous un format autre que celui des bases de données, visible page par page, comme le format PDF.

IV. Suivi des usagers

25. Ces 10 dernières années, la Division de statistique et la Section de la vente et de la commercialisation ont procédé ensemble à des enquêtes sur les usagers. Ces enquêtes ont porté sur l'*Annuaire démographique*, l'*Annuaire statistique*, le *Bulletin mensuel de statistique*, plusieurs CD-ROM établis par la Division et la *Base de données commune UNSTAT* consultable sur l'Internet (voir ESA/STAT/AC.46/1).

26. La plupart des publications de la Division étant mises à disposition du public par l'intermédiaire de bibliothèques ou de centres de documentation ou vendues par l'entremise de distributeurs (cas le plus fréquent en Europe), il est malaisé de savoir qui sont les usagers et l'emploi qui est fait des documents. Au cours des enquêtes d'évaluation et de planification conduites à ce jour auprès des bibliothèques de référence, on s'est surtout attaché à prendre l'avis du

personnel spécialisé quant à la convivialité des produits proposés sous forme électronique et à lui demander de recueillir l'opinion des clients en la matière. Si ces enquêtes indirectes ont permis de rationaliser la présentation et les interfaces d'utilisation et de savoir quelle était l'appréciation générale portée sur la teneur des documents, cela ne suffit cependant pas à dégager une politique de commercialisation éprouvée.

27. Les seuls indicateurs disponibles sont les chiffres des ventes et, depuis peu, le nombre d'accès aux pages Internet.

28. L'information figurant à l'annexe II a été établie par la Section de la vente et de la commercialisation au 1er novembre 2001. Toutefois, les principes et les méthodes ayant servi à mesurer le nombre d'accès aux pages Internet en sont encore à leurs balbutiements et sont sujets à caution, notamment pour ce qui est des ordres de grandeur.

A. Ventes des publications et chiffres d'affaires¹

29. Sur les neuf publications spécialisées inscrites au palmarès des meilleures ventes en 1998-1999, deux ont été établies par la Division de statistique. Il s'agissait respectivement de l'*Annuaire statistique* et de l'*Annuaire démographique*. Le prix unitaire des annuaires publiés par la Division de statistique étant beaucoup plus élevé que celui de la plupart des autres publications figurant parmi les meilleures ventes, dix publications sur les 15 ouvrages les plus vendus étaient à mettre à l'actif de la Division de statistique. Il s'agissait, classés par chiffre d'affaires, de l'*Annuaire statistique*, de l'*Annuaire démographique*, de l'*Annuaire des statistiques du commerce international*, de l'*Annuaire statistique sur CD-ROM*, du *National Accounts Statistics Yearbook*, de l'*Annuaire des statistiques de l'énergie* et de l'*Annuaire des statistiques industrielles par produit*. En outre, sur les trois publications en série comptant le plus grand nombre d'abonnés, deux étaient publiées par la Division, à savoir le *Bulletin mensuel de statistique* et *Population and Vital Statistics Report*, le chiffre d'affaires le plus élevé provenant du *Bulletin mensuel de statistique*.

B. Sites Internet et pages consultées

30. Comptabiliser le nombre de visiteurs d'un site Internet est une opération complexe dont les résultats sont sujets à caution. Des mesures telles que le nombre de consultations par page, le nombre de chargements ou « hits » – méthode particulièrement controversée – et d'autres méthodes encore se prêtent à des interprétations différentes et sont généralement perçues comme gonflant les chiffres réels d'utilisation. La Division de statistique propose sur son site plusieurs bases de données importantes. En dénombrer les usagers pose des difficultés techniques et des problèmes d'interprétation supplémentaires.

31. Les chiffres relatifs aux pages consultées figurant à l'annexe III se fondent sur les données consignées dans les journaux d'accès. On s'est employé à exclure des pages consultées celles qui l'avaient été par des robots d'indexation et de recherche, à dénombrer les accès aux bases de données et à comptabiliser les accès à l'information relative à un même sujet mais présentée dans différentes pages du site tout en évitant les doubles comptabilisations; il faut savoir en effet que les usagers peuvent marquer les pages qu'ils souhaitent consulter directement, c'est-à-dire sans avoir besoin d'afficher au préalable la page d'accueil à partir de laquelle sont enregistrés les accès. Les chiffres portent soit sur le mois de juillet soit sur le mois de septembre 2001.

32. Au vu de ce qui précède, les pages les plus fréquemment consultées sont les suivantes :

- a) Indicateurs sociaux – 28 537;
- b) Population des capitales et des villes de plus de 100 000 habitants et cartes correspondantes – 26 387;
- c) Page d'accueil de la Division de statistique – 24 713; catalogue des publications de la Division – 17 366;
- d) Page intitulée « Global statistics » – 16 138;
- e) Bases de données InfoNation et Pays en un coup d'oeil (établies par le Département de l'information à partir de la publication *World Statistics Pocketbook*) – 13 347;
- f) *Base de données commune UNSTAT* – données (accès réservé aux abonnés) – 13 330; métadonnées (accès gratuit) – 5 966.

33. Les six ensembles décrits au paragraphe 32 ci-dessus ont été consultés quelque 145 000 fois au cours du mois étudié. On trouvera ci-après la liste des autres pages statistiques ou de référence, qui totalisent 4 000 consultations au cours du mois concerné :

a) Bulletin mensuel de statistique en ligne (*Monthly Bulletin Statistics On-line*) (accès réservé aux abonnés) – 7 979;

b) Pages présentant des statistiques internationales et pages de référence – 6 501;

c) Rapport de statistiques de la population et de l'état civil (*Population and Vital Statistics Report*) (accès réservé aux abonnés) – 6 176;

d) Codes des pays et des régions à des fins statistiques – 6 048;

e) Page proposant des liens avec des sites nationaux traitant des statistiques – 4 402;

f) Pages consacrées à *World's Women 2000* – 4 085.

34. Les six autres ensembles décrits au paragraphe 33 ci-dessus ont été consultés quelque 35 000 fois. Si l'on exclut les pages donnant accès au module de démonstration des bases de données, les pages présentant les résultats des enquêtes sur la population et le logement (2 000) figurent aussi parmi les pages les plus demandées.

V. Multilinguisme

35. La Division a depuis longtemps pour coutume de publier des séries statistiques en anglais et en français, conformément à la demande de l'Assemblée générale relative au respect du multilinguisme dans les publications. Le programme des publications prévoit la traduction de certains documents. Par ailleurs, certains questionnaires sont non seulement distribués en anglais et en français mais aussi en espagnol et en russe. Pour des raisons techniques, il a été décidé de publier les recueils de données sous forme bilingue, en anglais et en français.

36. L'Assemblée générale a par ailleurs demandé que l'information publiée sur l'Internet par l'Organisation soit traduite dans toutes les langues officielles. La traduction des pages d'information générale est établie par le Département de l'information mais cette pratique ne s'étend pas aux publications et documents

techniques. Actuellement, les départements auteurs disposent rarement de documents qu'ils pourraient publier en plusieurs langues sur l'Internet et il existe d'énormes obstacles budgétaires, logistiques et techniques pour parvenir au multilinguisme. Les sites Web des commissions régionales, qui ont davantage recours à des langues autres que l'anglais (le français et dans une moindre mesure le russe et l'espagnol en Europe, l'espagnol en Amérique latine et dans les Caraïbes et l'arabe en Asie occidentale) ne remédient que très partiellement au problème du multilinguisme.

VI. Points à examiner

37. La Commission souhaitera peut-être :

a) Examiner la pratique et les plans en vigueur dans les pays et les organisations et s'intéresser notamment aux aspects relatifs aux nouvelles politiques de diffusion et aux programmes de recouvrement des coûts;

b) Réaffirmer l'importance des programmes existant en matière de publications statistiques (voir annexes I à III), que ce soit sous forme imprimée ou sous forme électronique par l'intermédiaire de CD-ROM et de l'Internet;

c) Réaffirmer l'engagement pris par la Division de statistique de créer des bases de données statistiques, accessibles sur l'Internet, dans tous les domaines de compétence de la Division; cet engagement a été présenté dans le programme de travail pour 2002-2003, lequel a reçu l'aval de la Commission en 2001, à l'occasion de la trente-deuxième session;

d) Proposer des orientations aux fins de faciliter la dissémination des statistiques.

Notes

¹ Voir « Report on the sale of publications 1998-1999 », rapport présenté au Comité des publications par la Section de la vente et de la commercialisation.

Annexe I

Instructions administratives concernant les publications

Copyright in United Nations publications; general principles, practice and procedure (ST/AI/189/Add.6/Rev.4)

Covers and title pages of publications (ST/AI/189/Add.2)

Guidelines for publishing in an electronic format (ST/AI/189/Add.28)

Initiation, approval and execution of the United Nations biennial publications programme (ST/AI/189/Add.1/Rev.2)

Newsletters and other information materials in printed or electronic format (ST/AI/189/Add.19/Rev.1)

Pricing of United Nations publications (ST/AI/189/Add.15/Rev.1)

Principes régissant l'échange des documents et publications de l'Organisation des Nations Unies (ST/AI/189/Add.4/Rev.1)

Principles governing United Nations depository libraries (ST/189/Add.1/Rev.2)

United Nations Internet publishing (ST/AI/2001/5)

Use of the United Nations emblem on documents and publications (ST/AI/189/Add.21)

Annexe II

Recueils de statistiques établis et publiés par la Division de statistique en 2000-2001

Recueils sur support papier et nombre d'exemplaires vendus au 1er novembre 2001

Recueil des statistiques des établissements humains, 2001 (*Compendium of Human Settlements Statistics 2001*), 254 pages, 35 dollars, 142 exemplaires

Annuaire démographique, 1998 (*Demographic Yearbook 1998*), 618 pages, 150 dollars, 2 445 exemplaires

Annuaire des statistiques de l'énergie, 1997 (*Energy Statistics Yearbook 1997*), 570 pages, 100 dollars, 721 exemplaires

Annuaire des statistiques industrielles par produit, 1997 (*Industrial Commodity Statistics Yearbook 1997*), 921 pages, 115 dollars, 705 exemplaires

Annuaire des statistiques industrielles par produit, 1998 (*Industrial Commodity Statistics Yearbook 1998*), 907 pages, 115 dollars, 624 exemplaires

Annuaire statistique du commerce international, 1998 (*International Trade Statistics Yearbook 1998*), vol. I, 1 101 pages; vol. II, 406 pages, 135 dollars, 1 548 exemplaires

Annuaire statistique du commerce international, 1999 (*International Trade Statistics Yearbook 1999*), vol. I et vol. II, à paraître

Bulletin mensuel de statistique (*Monthly Bulletin of Statistics*), abonnement annuel : 525 dollars; prix au numéro : 60 dollars, 1 096 exemplaires

National Accounts Statistics: Main Aggregates and Detailed Tables, 1995, deux volumes, 2 680 pages, 160 dollars, 997 exemplaires

National Accounts Statistics: Main Aggregates and Detailed Tables, 1996-1997, deux volumes, 3 752 pages, 160 dollars, 867 exemplaires

Annuaire statistique (*Statistical Yearbook*), quarante-troisième numéro, 899 pages, 125 dollars, 3 188 exemplaires

Annuaire statistique (*Statistical Yearbook*), quarante-quatrième numéro, 879 pages, 125 dollars, 3 105 exemplaires

Population and Vital Statistics Report (trimestriel), abonnement annuel : 30 dollars; prix au numéro : 10 dollars, 352 exemplaires

World Statistics Pocketbook 1999, 237 pages, 10 dollars, 1 850 exemplaires

World Statistics Pocketbook 2000, 239 pages, 10 dollars, 587 exemplaires

Les femmes dans le monde – Des chiffres et des idées (*The World's Women: Trends and Statistics*), 200 pages, 16,95 dollars, 3 821 exemplaires

Publications électroniques

Annuaire démographique, quarante-neuvième numéro, supplément rétrospectif 1948-1997 (*Demographic Yearbook, Historical Supplement*), CD-ROM, 149 dollars, 583 exemplaires

Base de données des statistiques de l'énergie, 1950-1997 (*Energy Statistics Database*) (à la demande), 390 dollars

Statistiques du commerce extérieur de 1962 à nos jours (*External Trade Statistics from 1962 to present*) (extraits fournis à la demande), 50 dollars + 5 dollars par 1 000 éléments, à concurrence de 500 000 éléments; au-delà de 500 000 éléments, 2,50 dollars par 1 000 éléments

Statistiques de la production industrielle par produit, première partie, 1958-1998 (*Industrial Statistics, part 1, Commodity Production Statistics, 1958-1998*) (à la demande), 500 dollars

National Accounts Statistics, part 1, Main Aggregates and Detailed Tables, 1970-1997 (à la demande), 600 dollars

National Accounts Statistics, part 2, Gross Domestic Product (GDP) Tables, 1970-1998 (à la demande), 600 dollars ou 100 dollars pour le premier fichier, 75 dollars par fichier supplémentaire

Annuaire statistique, quarante-quatrième numéro (*Statistical Yearbook*), CD-ROM, 199 dollars, 234 exemplaires

Annuaire statistique, quarante-cinquième numéro (*Statistical Yearbook*), CD-ROM, 199 dollars, 48 exemplaires

Trade Analysis System on Personal Computer 1995-1999, CD-ROM (Système harmonisé ou CTIC troisième version révisée, étude sur les statistiques commerciales comportant des analyses relatives aux parts de marché et aux tendances par pays et par produit pour la période 1995-1999, réalisée avec le concours du Centre du commerce international), 900 dollars pour les pays développés; 450 dollars pour les pays en développement et les pays en transition

Base de données de statistiques et d'indicateurs sur les femmes, version 4, CD-ROM (*Women's Indicators and Statistics Database*), 149 dollars, 335 exemplaires

Annexe III

Statistiques et autres sources sur l'Internet (nombre de consultations sur un mois)

<i>Type de données</i>	<i>Nombre de consultations</i>
Statistiques sur les incapacités (Disability statistics)	1 902
InfoNation et Pays en un coup d'oeil (en collaboration avec le Département de l'information, d'après l'ouvrage intitulé <i>World Statistics Pocketbook</i>)	13 347
Bulletin mensuel de statistique en ligne (<i>Monthly Bulletin of Statistics Online</i>) (mensuel, accès réservé aux abonnés)	7 979
Module de démonstration (accès gratuit)	15 530
Rapport de statistiques de la population et de l'état civil (<i>Population and Vital Statistics Report</i>) (trimestriel, accès réservé aux abonnés)	6 176
Population des capitales et des villes de plus de 100 000 habitants (Population of capital cities and cities of 100,000 and more inhabitants) (annuel)	26 387
Indicateurs sociaux (Social indicators) (mis à jour tous les trimestres)	28 537
Base de données commune des Nations Unies mise au point par la Division de statistique (<i>UNSTATS UN Common Database</i>) (mise à jour tous les trimestres)	
Données (accès réservé aux abonnés)	13 330
Métadonnées (accès gratuit)	5 966
Module de démonstration (accès gratuit)	7 614
<i>World's Women 2000</i>	4 085
Pages Internet consacrées aux sources en matière de statistique (mises à jour en fonction des besoins)	
Annuaire de statistiques industrielles par produit (<i>Industrial Statistics Yearbook: commodities list</i>)	1 375
Pages répertoriant les liens vers des sites présentant des statistiques internationales et des ouvrages de référence (International statistics links and references for international statistics)	6 501
Pages répertoriant les liens vers des sites présentant des statistiques nationales (National data source and links)	4 402
Publications nationales, annuaires statistiques, statistiques actuelles et sites Internet (National publications and statistical yearbooks, current statistics and Internet sites)	1 081
Division de statistique de l'ONU	24 713
Données relatives aux recensements de la population et de l'habitation, 1985-2004 (Population and housing census dates, 1985-2004)	2 000
Système d'information économique et sociale des Nations Unies – Méthodes et dictionnaire (United Nations Economic and Social Information System methods and data dictionary)	1 150
Publications de la Division de statistique (catalogue)	17 366